



SYNDICAT MIXTE DU POLE IMAGE MAGELIS

Comité Syndical du 4 juin 2021

Délibération n°30/2021

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN et le 4 juin à quatorze heures trente, les membres du Comité Syndical se sont réunis aux Ateliers Magelis suivant la convocation qui leur a été adressée par M. Le Président en application des articles L. 2121.9, L. 2121.10, L. 2121.12 et L. 5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation : 21 mai 2021.

Membres présents : Messieurs François NEBOUT, Didier JOBIT, Jérôme SOURISSEAU, Didier VILLAT, Gérard DESAPHY, Xavier BONNEFONT, Philippe BOUTY, Gérard ROY,
Mesdames Martine PINVILLE, Stéphanie GARCIA, Fabienne GODICHAUD.

Membres absents ou excusés : Messieurs Mathieu HAZOUARD, Daniel SAUVAITRE, Samuel CAZENAVE, Jacques CHABOT, William JACQUILLARD, François BONNEAU, Jean-Hubert LELIEVRE,
Mesdames Valérie SCHERMANN, Jeanne FILLOUX.

Membres consultatifs présents : Messieurs Daniel BRAUD, Andréas KOCH.

Membres consultatifs absents excusés : Mesdames Anne FRANGEUL, Cécile FRANCOIS.

Objet : Colloque Jeu Vidéo - Game Conf - dans le cadre de la Game Cup

Afin de renforcer son développement économique et de poursuivre ses actions d'accompagnement du secteur du jeu vidéo et dans le cadre du partenariat avec KissKissBankBank pour l'organisation de la 2ème édition de la Game Cup, la 1ère coupe de France de la création indépendante de jeux vidéo, le Pôle Image Magelis veut impulser une nouvelle dynamique à la filière en organisant un colloque d'une journée et demie pour les professionnels, intitulé la Game Conf.

Initialement prévue lors du lancement de la Game Cup en 2020, la première édition de la Game Conf a été annulée pour cause de crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 et reportée en 2021.

Le Pôle Image souhaite ainsi profiter de cet événement national de la Game Cup, dont la phase finale de remise des prix se déroulera à Angoulême le jeudi 30 septembre 2021 en soirée, pour organiser réunir des protagonistes de premier plan à débattre des enjeux structurels de la filière du jeu vidéo.

Le programme du colloque, en cours d'élaboration, rassemblera des intervenants de qualité le jeudi 30 septembre en journée et le vendredi 1er octobre, autour de conférences inspirantes ponctuées de moments de networking afin de favoriser les échanges et retours d'expériences.

Sous la thématique « du 1er jeu au Triple III : grandir en indé », la Game Conf se déroulera dans les locaux du Cnam-Enjmin, partenaire de l'événement. La programmation et l'animation de l'événement sera assurée par Jean Zeid, journaliste spécialiste du jeu vidéo.

Un site Internet dédié présentant le programme et les intervenants est consultable à l'adresse suivante : www.gameconf.fr.

La couverture médiatique dont bénéficiera la Game Cup au niveau national contribuera au rayonnement du Pôle Image Magelis et à son positionnement dans l'industrie du jeu vidéo.

Aussi, le Pôle Image Magelis pourrait prendre en charge (directement ou par remboursement) les frais liés au transport, à l'hébergement, à la restauration et autres frais divers pour les intervenants, conférenciers et invités, du colloque Jeu Vidéo.

.....

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité (11 présents – 11 votants – 11 voix « pour ») :

- **approuvent l'organisation d'un colloque professionnel sur le Jeu Vidéo ;**
- **acceptent la prise en charge (directe ou par remboursement) par le Pôle Image Magelis des frais de déplacement, d'hébergement, de restauration et autres frais divers des intervenants, conférenciers et invités pour cette opération pour l'édition 2021 de la Game Conf ;**
- **autorisent monsieur le Président à conduire toutes les démarches et à signer tous les documents relatifs à ce dossier.**

Acte administratif rendu exécutoire
du fait de sa publication le 9 juin 2021
et de sa transmission au
représentant de l'Etat le 9 juin 2021
[Lois de décentralisation des 2 mars et 22 juillet 1982]

Angoulême, le 9 juin 2021

Signé: Le Président

Le Président,
Jérôme SOURISSEAU

